



Mon chauffe-eau à gaz est défectueux.

Par **lourmant**, le **03/04/2011** à **15:22**

Bonjour,

Je suis locataire depuis juin 2003, l'entretien du chauffe-eau à gaz est réglé par moi-même à un plombier choisi par le propriétaire.

Voilà que depuis 1 an, ce chauffe-eau est défectueux, l'eau chaude arrive après au moins 50 litres d'eau écoulée et revient aussitôt froide.

Je l'ai signalé plusieurs fois au propriétaire mais il me dit que le chauffe-eau de mon voisin qui a le même âge marche bien, pour moi ce n'ai pas une réponse.

J'en ai marre de jeter de l'eau ne servant à rien et de prendre des douches froides.

Que dois-je faire ?

Merci

Salutations

Par **mimi493**, le **03/04/2011** à **15:36**

Déjà, c'est à vous de choisir le prestataire pour l'entretien annuel du chauffe-eau. Vous devez en faire venir un pour vérifier qu'il est correctement réglé et qu'il vous dise ce qui ne fonctionne pas.

Quand vous le saurez, il faut voir ce que c'est pour qu'on puisse voir si c'est une réparation du ressort du locataire ou du bailleur

Par **lourmant**, le **03/04/2011** à **15:39**

OK, je vous remercie, je vais le faire réviser par un plombier de mon côté et l'on avisera de ce qu'il est nécessaire de faire.

Merci